



INFO-PARENTS du 5 septembre 2014

Chers parents,

Il nous fait plaisir de vous faire parvenir le premier Info-Parents de l'année scolaire 2014-2015. Nous en profitons pour réitérer le fait que la collaboration entre l'école et les parents est un élément qui favorise assurément la réussite des élèves.

Mesures de sécurité

Afin d'assurer la sécurité des élèves et de notre personnel, les visiteurs doivent se soumettre aux consignes suivantes :

1. Le visiteur utilise uniquement la porte principale;
2. Le visiteur se dirige directement au secrétariat pour annoncer ses intentions;
3. Dans le cas où le visiteur a un rendez-vous avec un intervenant, le secrétariat contacte l'intervenant pour confirmer;
4. Le visiteur reçoit sa carte « visiteur » et se dirige à l'endroit prévu;
5. Avant de quitter, le visiteur remet sa cocarde au secrétariat.

Est considérée comme étant un visiteur : toute personne qui n'est ni un élève, ni un membre du personnel de la Commission scolaire de la Rivière-du-Nord.

Heures d'ouverture de l'école

Les élèves sont autorisés à entrer dans l'école à compter de 8h30.

Des communications efficaces

Pour vous tenir au courant et pour rester branché sur l'actualité de l'école, nous vous suggérons de consulter fréquemment notre magnifique site internet au www.esfr.ca

Des communications cordiales

À l'École secondaire Frenette, le respect est au centre de nos valeurs. Conséquemment, le personnel de l'école s'engage à communiquer cordialement avec les parents et les membres de la communauté. Il va de soi que nous nous attendons à recevoir le même traitement. Nous tenons donc à vous aviser que la violence verbale et les écarts de langage ne seront pas tolérés lors des communications.

Déclaration et gestion des absences des élèves

La déclaration des absences se fait en contactant le 450-438-4108 poste 3328 (vous pouvez laisser un message en tout temps)

- En cas d'absence motivée: le parent avise par téléphone le secrétariat avant 9 h le jour de l'absence. Il est possible de laisser un message dans la boîte vocale.
- En cas d'omission, le parent devra motiver l'absence avant le lendemain 10h30. Il est possible de laisser un message dans la boîte vocale.

👉 **Après 10h30, nous considérons qu'il s'agit d'une absence non motivée. Les conséquences prévues au code de vie s'appliqueront**

MODIFICATIONS AU CODE DE VIE 2014-2015

À la séance du 30 avril 2014, le conseil d'établissement a approuvé le code de vie pour la prochaine année scolaire. Nous tenons à vous informer des différentes modifications.

1. Entrées et sorties du territoire :

« À leur arrivée, les élèves entrent directement sur le territoire de l'école.

Seuls les élèves de 2^e, 3^e, 4^e et 5^e secondaire ainsi que ceux bénéficiant d'une autorisation parentale pourront sortir du territoire durant la pause du dîner. Autrement, aucune sortie du territoire ne sera autorisée entre 9h00 et 16h00.

À leur départ, les élèves quittent immédiatement le territoire ou entrent directement dans l'autobus »

Plan de lutte à l'intimidation

Le résumé de notre plan de lutte est disponible sur notre site internet : www.esfr.ca

Pour les parents qui désireraient en obtenir une copie papier, vous pouvez nous contacter au 450-438-4108 poste 3311.

Assemblée générale des parents

Nous tenons à vous rappeler que l'assemblée générale des parents aura lieu le 24 septembre à 19h30 à l'Agora de l'école. En plus de procéder à l'élection des membres du conseil d'établissement, les parents présents pourront recevoir de l'information et échanger avec la direction de l'école.

Sortie des élèves à 16h00

Les élèves entrent et sortent par la porte réservée à cet effet. Cette dernière est située dans la cour de l'école. Aucune sortie ne se fera par la porte principale. Conséquemment, nous demandons aux parents qui voyagent leur enfant de les attendre sur la rue Gauthier.

Dates importantes

- 10 septembre 2014 : rencontre des parents pour les élèves de 1^{ère} secondaire
- 15 octobre 2014 : première communication
- 13 novembre 2014 : 1^{ière} soirée de parents et remise des bulletins
- 26 février 2015 : 2^e soirée de parents et remise des bulletins

Fermeture de l'école

Pour savoir s'il y a fermeture des écoles de la Commission scolaire, vous pouvez syntoniser les postes de radio suivants : Rythme FM 105,7, Radio-Canada FM 95,1, INFO 690 AM. Vous pouvez aussi consulter le site internet de la Commission scolaire : www.csrdn.qc.ca ou appeler le code-a-phone au 450-436-5135.

Bonne année scolaire à tous! Patrick Côté

Directeur de l'École secondaire Frenette

